

DU Autisme et fonctionnements particuliers

Mise en avant

Dans le cadre du 3^{ème} plan national Autisme, une plate-forme de formation à distance destinée à la formation des professionnels impliqués dans l'intervention au bénéfice des personnes autistes a été ouverte. La création de cette plate-forme a été confiée à l'Université Clermont Auvergne en la personne du Professeur Patrick Chambres initialement porteur de ce projet de création auprès de la Commission Interministérielle pour l'Autisme. Naît alors PUFADSA, Plateforme Universitaire de Formation A Distance au Spectre de l'Autisme.

A partir de cette ressource, l'Université Clermont Auvergne a validé la création d'un Diplôme d'Université « Autisme et Fonctionnements Particuliers ».



**UFR PSYCHOLOGIE,
SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Admission

L'essentiel

Durée de la formation

- 1 an

Langues d'enseignement

- Français

Modalités

- Totalemment à distance

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Candidature

Modalités de candidature

Cette formation à distance est destinée à former des professionnels impliqués dans l'intervention au bénéfice des personnes autistes.

Pour s'inscrire, les candidats doivent déposer un dossier composé d'un CV et d'un projet professionnel sur le site de l'UCA (<https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>).

Le retour des candidatures sera visible sur e-candidat le 9 septembre 2022.

Les personnes sélectionnées devront procéder à une inscription administrative avant le 19 septembre 2022.

La réunion de rentrée se fera en ligne le mercredi 21 septembre 2022 à 16h.

La capacité d'accueil est limitée à 20 places.

Le tarif pour l'année de formation (septembre 2022 - septembre 2023) est à régler au moment de l'inscription.

Il s'élève à 900 euros.

Pour les étudiants inscrits à l'UCA (ou inscrits l'année 2021/2022), le tarif est de 300 euros.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Les dossiers de candidature déposés seront examinés par le jury d'admission.

Le dossier devra contenir les deux éléments suivants :

- CV complet
- Texte décrivant le projet professionnel et déclinant des arguments en faveur d'une inscription dans la formation pour obtenir le Diplôme d'Université Autisme et Fonctionnements Particuliers

Possibilité d'un entretien par visioconférence.

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

La formation comporte 27 modules de formation. Les différents modules ont été conçus et enregistrés par des experts des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) issus de France, du Canada (Université du New Brunswick) et de Belgique (SUSA, Université de Mons). Leur durée varie entre 1 heure et 4 heures de présentation. Ces 27 modules sont organisés en 7 Unités d'Enseignement, 6 UE de cours (UE 1 à 6) et une UE rapport décrites ci-dessous :

UE 1 - Les particularités fondamentales des TSA

UE 2 - Les principes de l'intervention éducative

UE 3 - Les TSA et la vie quotidienne

UE 4 - Les TSA et l'évaluation

UE 5 - TSA et contextes de vie

UE 6 - TSA : les apports de la recherche

Contacts

UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l' Éducation

Université Clermont
Auvergne UFR
Psychologie, Sciences
Sociales, Sciences de l'
Éducation 34, avenue
Carnot - TSA 60401
63001 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Marie IZAUTE
Tel. +33473406255
Marie.IZAUTE@uca.fr

La dernière Unité d'Enseignement est la réalisation d'un rapport sur une pratique professionnelle à remettre en fin de période de formation et qui sera soutenu devant un jury.

UE 7 : TSA : Rapport d'activité professionnelle

Les contenus de formation s'inscrivent en totalité dans les recommandations nationales de bonne pratique professionnelle [7 mars 2012 pour les enfants et 26 mars 2018 pour les adultes], et le public visé est celui désigné explicitement dans la Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neurodéveloppement [2018-2022] :

https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_autisme_2018.pdf

Modalités

Totalement à distance

La formation se fait en ligne, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

L'ouverture de la plate-forme se fait du 1^{er} septembre de l'année 2022 au 30 septembre de l'année 2023.

Les apprenants ont un accès permanent à un forum en ligne et des permanences « distancielles » une fois par mois. Une évaluation « formative » se fait à distance pour chacun des modules de formation pour favoriser la progression des apprenants au cours de leur formation (Cette évaluation n'entre pas dans le processus de validation du diplôme).

Modalités d'évaluation

L'évaluation du Diplôme d'Université est une évaluation terminale en une session regroupée qui se compose de deux épreuves : un examen en ligne sur chaque UE (UE1 à UE6) et l'évaluation d'un rapport écrit concernant l'analyse d'une pratique professionnelle (UE 7) qui sera soutenu en présentiel ou en distanciel devant un jury. Le distanciel ou le présentiel est une modalité définie selon les contraintes soumises aux apprenants (éloignement géographique, disponibilité professionnelle, conditions sanitaires...).

Le diplôme est délivré quand :

- Les UE 1 à 6 sur les contenus de la formation sont validées par une note moyenne au moins égale à 12/20.
- la note de l'UE 7 est au moins égale à 12/20.

Il n'y a pas de compensation entre les UE.

En cas d'échec à la première session (juin), une seconde session est mise en œuvre (septembre).